

## Enjeux et Objectifs

Les événements dramatiques de l'été 2003 ont véritablement marqué les consciences. Le débat soulevé à cette occasion a entraîné par ailleurs l'application d'une nouvelle réglementation au sein des établissements accueillant des personnes âgées à savoir « l'obligation d'avoir au moins une pièce rafraîchie par établissement pouvant recevoir plusieurs heures par jour les personnes fragiles et les personnes âgées » (circulaire de mai 2004). Au-delà de la mise en place de pièces rafraîchies, se pose la véritable question qui est celle de la gestion du confort d'été dans ces établissements et qui dépasse largement la question de l'équipement en système de rafraîchissement. Comment les Établissements d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) gèrent-ils la problématique du confort d'été au sein de leur établissement ?

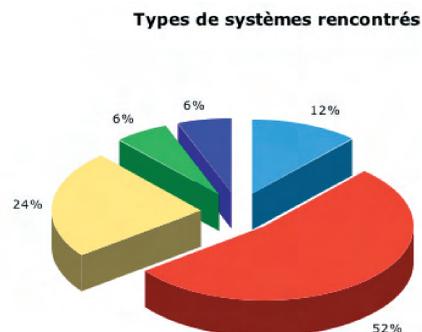
En partant du département des Alpes-Maritimes comme référence, cette étude a permis de réaliser un premier état des lieux à partir d'un échantillon de 20 établissements qui ont été enquêtés puis audités.

Les objectifs fixés au préalable étaient :

- D'aider à la compréhension des besoins, des attentes et des contraintes en matière de confort d'été au sein des EHPAD ;
- D'identifier et de hiérarchiser les solutions les mieux adaptées parmi les solutions passives et actives pour répondre aux besoins et exigences de confort d'été dans les EHPAD ;
- D'établir des recommandations pour mieux prendre en compte la maîtrise de l'énergie dans le choix des solutions envisagées.

## Résultats marquants

L'analyse de ces enquêtes et audits a permis d'obtenir des résultats concrets sur cette problématique, dont on peut retenir quelques enseignements :



- Des bâtiments souvent non destinés par leur conception à accueillir des personnes fragiles sur long terme ;
- Des installations de climatisation fréquemment réalisées dans l'urgence pour répondre à une contrainte réglementaire (majorité de splits systèmes) ;
- Une satisfaction mitigée sur les systèmes mis en place malgré un gain de confort ;
- Des établissements qui manquent de moyens humains pour aider au bien-être des résidents en période estivale ;
- Des chefs d'établissements souvent peu sensibilisés à la maintenance des systèmes mise en place et aux économies d'énergie ;
- Un climat méditerranéen qui a poussé en général les habitants du département à adopter les bons comportements face aux fortes chaleurs mais pas forcément à s'approprier la gestion de la climatisation.

À la lumière de ces enseignements, il paraît donc important de sensibiliser les directeurs et gestionnaires d'établissement sur l'importance d'une bonne gestion du confort d'été au sein des établissements. Ces derniers sont en effet souvent en manque d'informations et de conseils sur ces problèmes. Pour répondre à cela, des recommandations ont été élaborées à partir des résultats de cette étude et des contraintes des établissements identifiés lors des enquêtes et audits. Elles portent aussi bien sur la présentation des solutions performantes, tant d'un point de vue énergétique que sanitaire, que sur la gestion des équipements et l'adaptation des comportements. Ces recommandations se présentent sous la forme d'un document d'information de quelques pages qui est d'ores et déjà disponible.



## Valorisations et Perspectives

L'étude a démarré en octobre 2004 et s'est terminée en janvier 2006. Plusieurs occasions ont été saisies pour valoriser ces résultats :

- Présentation au Ministère de la Santé (Direction Générale des Affaires Sociales), en présence de l'ADEME, le 07/12/2005.
- Présentation à la DDASS des Alpes-Maritimes, lors d'une réunion d'échanges rassemblant les directeurs d'EHPAD du département le 28/02/2006.

Les recommandations établies lors de cette étude devraient être diffusées à grande échelle au niveau national.